



Monsieur Jean-Victor CASTOR
Député de la première circonscription de GuyaneAssemblée
nationale
126 rue de l'Université 75355 Paris
jean-victor.castor@assemblee-nationale.fr
tel : +594 694 23 71 44
+ 33 6 63 36 30 39

Cayenne, le 1 octobre 2025

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Premier ministre,

Ce qui s'est produit récemment au collège Auguste Dédé, à Rémire-Montjoly, est inacceptable et scandaleux.

Une principale a été convoquée par la gendarmerie, contrainte à donner ses empreintes et à subir une prise de photos, simplement parce qu'elle a rappelé la règle après des propos racistes intolérables tenus par un élève à l'encontre d'autres enfants : « Les Noirs, vous n'êtes bons qu'à être dans les champs de coton ».

Pour avoir exigé une lettre de réflexion à l'élève concerné, la principale a été menacée par ses parents – deux fonctionnaires venant de l'hexagone – qui lui ont clairement fait comprendre « qu'ils avaient de longs bras ». Suite à leur plainte, c'est elle, la victime de cette pression et de cette intimidation, qui s'est retrouvée traitée comme une délinquante.

Cette situation n'est pas un accident isolé. C'est une récidive, une manifestation de plus de la réalité coloniale que subit la Guyane. Elle a de plus provoqué un trouble manifeste à l'ordre public, en jetant l'émoi dans la communauté éducative et en fragilisant l'autorité de l'institution scolaire. Comment accepter que, chez nous, des représentants de l'État utilisent leur position pour intimider et renverser la charge, au détriment d'une cheffe d'établissement qui n'a fait que son travail ?

Je condamne fermement ces propos racistes, cette attitude de menace et cette inversion des responsabilités qui conduisent à humilier une professionnelle respectée, en l'exposant à des procédures indignes.

J'apporte mon soutien total à la principale du collège Auguste Dédé, ainsi qu'aux enseignants et personnels mobilisés à ses côtés. Ils défendent l'essentiel : l'école, le respect, et la dignité de nos enfants.

Monsieur le Premier ministre, j'exige des explications claires sur les raisons qui ont conduit à cette convocation humiliante. Je vous mets en garde quant à la suite qui sera donnée à cette affaire : **la Guyane ne tolérera plus ces pratiques qui attisent la colère et la défiance.**

Le racisme est un délit. En Guyane, territoire marqué par l'histoire de l'esclavage, ce type de comportement colonial est intolérable.

Jean-Victor CASTOR
Député de la première circonscription
De la Guyane